
GRAND
Mensuel d'information du
Conseil général de l'Aveyron
Septembre 2006 - n° 106
LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE AUX COLLÉGIENS AVEYRONNAIS
Découverte
Haras de Rodez : Une convention avec le Conseil général
CONSEIL GÉNÉRAL de L'AVEYRON

SOMMAIRE

Éditorial
Rentrée

Les jeunes Aveyronnais sont de nouveau sur la route de l'école, du collège ou du lycée.

Pour eux comme pour beaucoup d'entre nous après les vacances, c'est la rentrée.

Le Conseil général y prend toute sa part dans son domaine de compétence, les collèges. Il met les moyens nécessaires afin qu'elle se fasse dans les meilleures conditions possibles au niveau des établissements et de leurs équipements (et en particulier en ce qui concerne l'informatique). Il conduit un partenariat actif avec de nombreuses structures socio-éducatives et d'orientation.

Afin d'offrir un accès facilité des élèves aux animations sportives et culturelles, le Conseil général lance le Chèqu'ados.

Il accompagne les collectivités locales qui mettent des équipements sportifs à disposition des collégiens.

Parallèlement, dans le domaine des transports scolaires, c'est le choix d'une sécurité toujours plus grande qui a été fait avec l'anticipation du port de la ceinture

Les conditions matérielles dans lesquelles la formation des jeunes est assurée comme la qualité de son "environnement" au niveau des activités socio-éducatives et sportives sont importantes.

L'exigence en la matière est un témoignage de l'attention de tout un département à ce qui est le plus solide garant de son avenir : la jeunesse.

Jean Puech

Les Causses et les Cévennes
A une marche du Patrimoine mondial



Le dossier de candidature des Causses et Cévennes devra être enrichi pour être présenté à nouveau en 2007.

Le dossier des Causses et des Cévennes au Patrimoine mondial suit son cours.

Le Comité du Patrimoine mondial (UNESCO), réuni début juillet à Vilnius (Lituanie) a demandé un complément d'informations.

Le dossier devrait, ainsi enrichi, être présenté à nouveau à la prochaine session du Comité, en 2007.

Jean Puech, président de l'Association de valorisation des espaces des Causses et des Cévennes (AVECC) a souligné que l'ensemble des acteurs du territoire concerné sur les départements de l'Aveyron, de l'Ardèche, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère *"restait mobilisé"*.

Pour lui, les Causses et les Cévennes *"sont à une marche du Patrimoine mondial"*.

Visite du Ministre de la Culture

Au chevet du Patrimoine historique

Le ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, en déplacement en Aveyron mardi 18 juillet 2006, a donné le coup d'envoi de l'Estivada, la biennale occitane de Rodez.



Dans l'entreprise Vermorel, à la découverte du savoir-faire en restauration de monuments historiques.

Renaud Donnedieu de Vabres s'est également intéressé au projet de musée Soulages et a dévoilé une plaque à l'antenne ruthénoise de l'Ecole nationale de musique du département de l'Aveyron.

Jean Puech avait souhaité que le ministre de la Culture puisse faire une halte à l'entreprise Vermorel, sur la commune de Salles-la-Source. En présence notamment du président de la Chambre de métiers, Daniel Druilhet, Dominique Vermorel a présenté son entreprise (80 emplois). Spécialisée dans la restauration des monuments historiques, elle affiche un savoir-faire des Compagnons très largement reconnu sur le sud de la France.

A l'occasion de cette visite, Renaud Donnedieu de Vabres ministre de la Culture et de la Communication s'est voulu rassurant en ce qui concerne le patrimoine historique. *"Je ne fais pas assez mais je ne me désengage pas. Il faut faire en sorte qu'il y ait une mobilisation collective autour des monuments historiques"*.

‹ EN BREF ›

COMMISSIONS PERMANENTES DU 3 ET 24 JUILLET

Routes

Plus de 9 M€ ont été attribués pour l'aménagement des routes départementales 42 (Saint-Parthem), 19 (Castelnau-de-Mandailles et Prades d'Aubrac), 920 (Entraygues et Florentin-la-Capelle), 902 (Réquista), 63 (Saint-Just-sur-Viaur et Lédergues), 994 (déviation de Rignac), 535 (traversée de Prades-de-Salars), 96 (traversée de Vezins), 101 (traversée de Montlaur) et 57 (traversée de Clairvaux).

Convention avec l'Ademe

Le Conseil général a signé, pour l'année 2006, une convention avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Objectif : établir les modalités de mise en œuvre du programme départemental de maîtrise des déchets.

Rappelons que c'est **1 M€ d'euros** que le Conseil général consacre cette année à la politique de gestion des déchets.

Equipements structurants

- **274 500 €** ont été attribués à la Communauté de communes des Pays d'Olt et d'Aubrac pour la construction d'un gymnase intercommunal à Saint-Geniez d'Olt ;
- **61 000 €** ont été octoyés à la Communauté de communes du pays Baraquevillois pour des aménagements du plan d'eau du Val de Lenne. Des aménagements qui prévoient notamment la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- **45 000 €** ont été attribués à la Communauté Aveyron Ségala Viaur pour la construction de nouveaux vestiaires sanitaires et d'une salle d'accueil au stade René-Fabre de Rieupeyroux.

DERNIERE MINUTE - DERNIERE MINUTE - DERNIERE

Conservatoire régional du Châtaignier

Certains auraient voulu en faire le feuilleton de l'été avec tout ce que cela suppose de contrevérités, les faits sont têtus. L'"Aveyron Conservatoire Régional du Châtaignier" mène depuis plus de 10 ans des actions exemplaires au niveau régional. Il mérite aujourd'hui des aménagements particuliers. C'est ce qu'a proposé la commission du patrimoine départemental et ce qui a été approuvé par la commission permanente réunie le 24 juillet dernier. Le programme portait sur l'aménagement des locaux du conservatoire, la création d'une salle d'exposition, d'un bureau et d'un atelier. Née en 1995, l'ACRC a permis d'enrayer la disparition des variétés de châtaigniers, base de l'activité de cette production départementale. Les objectifs fixés à l'association dans le cadre d'une convention de partenariat s'inscrivent dans les principes de la démarche "Aveyron 2011". Etude, recherche, identification, sauvegarde, conservation, développement et valorisation de ce patrimoine exceptionnel, les missions de l'ACRC sont multiples. De plus, le marché pourrait devenir porteur dans les années à venir grâce à l'évolution des techniques.

Opéra populaire à Sainte-Eulalie-de-Cernon
"Frères du Silence" séduit son public



200 artistes, amateurs et professionnels, sur scène

Pour sa deuxième année d'existence, l'opéra populaire *"Frères du silence, Cathares et templiers"*, imaginé et monté par Yvan-Marie Ruffié, a confirmé sa montée en puissance. Une juste récompense pour l'investissement grandissant de "Larzac 3 vallées", l'association, présidée par Georges Février, qui porte ce projet.

En répondant présent les 27 et 28 juillet et les 2, 3 et 4 août, le public a en effet apporté la preuve que les efforts consentis – notamment un budget en hausse de plus de 25% – n'étaient pas vains. Ce succès conforte également tous les partenaires de cette initiative unique en son genre qui réunit, sur scène et en plein air, près de 200 acteurs amateurs et professionnels.

Le Conseil général soutient financièrement cette manifestation qui a sans doute de beaux jours devant elle.



Nikos Aliagas et Christophe Dechavanne, deux des "VIP" du festival

Organisé à la mi-juillet à Villefranche-de-Rouergue
Le festival *"Tout le monde chante"* dit banco pour 2007

Bien sûr, tout ne fut pas parfait. Mais pouvait-il en être autrement pour un festival francophone, Visa, qui avait décidé d'innover en basculant, pour les trois derniers jours, en un autre festival "Tout le monde chante" ?

L'objectif avoué étant de faire cohabiter des auteurs-compositeurs, lors de découvertes, à des vedettes du petit écran, la jeune Lorie en tête. A l'heure du bilan, le coprésident Philippe Leguy affiche un optimisme prudent : *"Si l'on parvient à rectifier les petits couacs, le festival a un bel avenir. Il a même tout pour devenir, d'ici 3 ans, le plus grand concours français de découvertes"*.

Ce ne sont pas les quelque 3 500 amateurs qui ont assisté, place Fontanges, à la finale, qui diront le contraire. En attendant, une chose est sûre. Le festival reviendra en 2007 et c'est déjà une première victoire.

"Hier, un village" à Flagnac
Vingt-cinq années de succès fêtées comme il se doit !

Un éclairage refait, l'aménagement du petit plan d'eau dans l'espace scénique, la création d'une plate-forme mobile pour les danseuses, un petit film retraçant cette véritable aventure humaine et projeté sur un écran géant à la fin de chacune des sept représentations, une chorale composée de Flagnacois... le 25e anniversaire de "Hier, un village", ce spectacle son, lumière et geste joué au cœur de l'été par plus de 500 bénévoles, a été placé sous le signe des innovations.

Des innovations auxquelles le grand public n'a pas été insensible puisqu'il a, cette année encore, répondu en masse. Le Conseil général, partenaire de la manifestation, a également participé à la fête. Les employés, le 29 juillet, puis les élus le 4 août, ont en effet assisté à ce spectacle qui permet de se replonger dans le milieu rural du début du XXe siècle.



500 bénévoles mobilisés pour un spectacle sans cesse renouvelé.

Carrefour giratoire pour l'aéroport de Rodez, virage rectifié à Nuces

RD 840 : des aménagements en plus

L'été n'a pas ralenti le chantier de la RD 840 (ex RN 140) et ceci en dépit de l'importance des travaux sur l'affaissement survenu au droit du tunnel ferroviaire de Fijaguet sur le chantier réalisé par l'Etat. Le Conseil général a saisi l'opportunité de ces travaux pour compléter l'aménagement du secteur .

Un carrefour giratoire pour accroître la sécurité de l'accès à l'aéroport.



Depuis le transfert au Département de la RN 140, le 1er janvier 2006, le Conseil général a passé la vitesse supérieure pour l'aménagement de la désormais RD 840, axe Rodez limite du Lot par le Bassin de Decazeville. Avec un maître mot : sécurité et fluidité du trafic.

Les travaux prévus au contrat de plan entre l'aéroport de Rodez-Marcillac et Nuces avancent. Il s'agit, rappelons-le, d'aménager deux sections à trois voies permettant le dépassement en toute sécurité : sur 1,8 km dans le sens Rodez-Decazeville au droit de l'aéroport et sur 1,5 km dans le sens Decazeville-Rodez dans la côte de Nuces.

Il a fallu également reprendre des glissements consécutifs au chantier engagé il y a deux ans sous la responsabilité de l'Etat. Ce qui a nécessité une fermeture de l'axe.

L'Etat prendra en charge le coût de ces travaux.

Dans ce contexte, le Conseil général a décidé d'anticiper des aménagements qui n'étaient pas programmés dans cette tranche.

Ainsi, en prenant en compte la nécessaire sécurisation du carrefour (9 000 véhicules/jour) et l'importance économique du site, le Département réalise un giratoire au droit de l'aéroport de Rodez-Marcillac (400 000 €).

Cet aménagement est compatible avec l'agrandissement programmée du parking et permet d'augmenter la longueur du créneau de dépassement. Par ailleurs, toujours dans un souci de sécurité, le Conseil général traite un virage au droit de l'aire de repos de Nuces, ce qui n'était pas non plus prévu par l'Etat dans le projet initial. Ces travaux sont estimés à 520 000 €.

Lors d'un point presse en compagnie du vice-président chargé des routes, Pierre Raynal, Jean Puech a tenu à souligner l'engagement fort du Conseil général sur cet axe essentiel pour le développement économique du département. ■

D'ici la fin de l'année

Même s'il a fallu fermer la RD 840 cet été pour intervenir sur les glissements de terrain, le calendrier de l'aménagement entre Nuces et l'aéroport de Rodez-Marcillac est pour l'heure respecté. Tout doit être terminé pour la fin de cette année.

La relance de l'enseignement du français à Pigüé officialisée

En déplacement en Argentine, Jean Puech a officialisé le 11 juillet dernier à Pigüé, l'accord de coopération qui doit permettre la relance de l'enseignement de la langue française.



Autour de Jean Puech, l'ambassadeur de France en Argentine, Francis Lotte et le maire de Piguë, Ruben C. Grenada

La ville de Pigüé, fondée en 1884 par une colonie aveyronnaise dans la Pampa argentine n'oublie pas l'Aveyron. Et le département n'oublie pas Pigüe.

La relance de l'enseignement de la langue française a été souhaitée par les autorités et des associations de Pigüé.

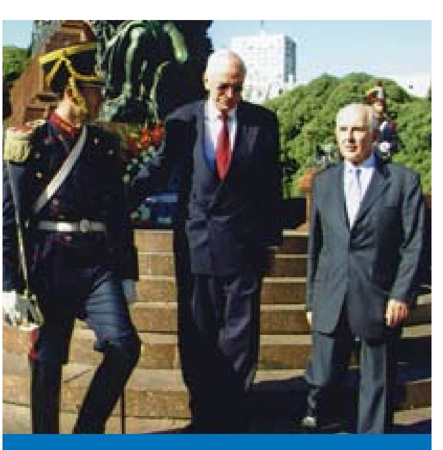
Le Conseil général et l'Association aveyronnaise de coopération internationale (ACOOPI) présidée par Pierre-Marie Blanquet ont répondu à cette demande des élus et de l'Amicale d'échanges de Pigüé.

Ils s'engagent conjointement à mettre en place l'enseignement du français dans les écoles primaires publiques et privées de Pigüé sur la base de la convention de coopération signée en mai 2006 entre les collectivités et les deux associations coordinatrices du projet, l'ACOOPI et l'Amicale d'échanges.

Ce plan de relance comprend la formation des futurs professeurs de français à Pigüé, des échanges entre les écoles primaires de Pigüe et de l'Aveyron, l'intégration du français dans les écoles de Pigüé à partir du mois de mars 2007.

Un comité de suivi a été mis en place. Il est composé à Pigüe de l'Amicale d'échanges, de l'Alliance française et de la Société française et, en Aveyron, avec l'ACOOPI, de l'Inspection d'académie, de l'Association Rouergue-Pigüé, de la mairie de Rodez et du lycée Louis Querbes.

La délégation aveyronnaise en Argentine était composée du président du Conseil général, Jean Puech, de Pierre-Marie Blanquet et Danièle Puech (ACOOPI), Monique Blancardi (mairie de Rodez), Claude Legrand (inspecteur d'académie), Nathalie Auguy (Association Rodez-Pigüé) et Pierre-Etienne Vanpouille (lycée Louis-Querbes). Pour Jean Puech, *"ce déplacement a permis de mieux se rendre compte de l'attachement de l'Argentine à la France et de l'attachement de la population de Pigüé à notre département, population dont plus du tiers puise ses racines en Aveyron"*. ■



L'ambassadeur de France en Argentine, Francis Lotte au côté de Jean Puech à l'occasion des cérémonies de commémoration du 14 juillet à Buenos-Aires

Un 14 juillet aveyronnais à Buenos-Aires

Outre Pigüé, la délégation aveyronnaise et l'Aveyron ont été les invités d'honneur de l'Ambassade de France en Argentine à Buenos-Aires le jour de la fête nationale du 14 juillet.

Le département était présenté (dans un stand avec affiches et productions aveyronnaises) dans les locaux de l'ambassade aux invités argentins (800, dont 10 ministres) puis aux Français de Buenos-Aires (plus de 2 000 sont venus).

Le Conseil général souhaite une bonne rentrée aux collégiens aveyronnais !



COLLEGES

55 millions € en 20 ans pour de meilleures conditions d'accueil

EQUIPEMENT

Un ordinateur pour 4 élèves dans les collèges

TRANSPORTS SCOLAIRES

Chaque jour, plus du tour de la terre parcouru

SOUTIEN AUX ACTIVITES SPORTIVES ET EDUCATIVES

Le "CHEQU'ADOS" pour 6000 jeunes Aveyronnais

L'héritage de la première décentralisation (en 1986) n'était pas un cadeau en matière de collèges ! Le patrimoine alors transféré par l'Etat au Conseil général était ancien et avait besoin d'une grande cure de rajeunissement. Vingt ans et plus de 55 M€ après, la remise à niveau porte ses fruits au fil des programmes mis en place par le Département. L'intervention du Conseil général se concentre certes sur son "cœur de métier", les bâtiments et leurs équipements et notamment l'informatique ainsi que le fonctionnement des établissements. Mais c'est aussi sur l'ensemble de "l'environnement" de la rentrée qu'intervient le Département. L'avenir des jeunes Aveyronnais est en effet pris en compte de façon globale, avec des accompagnements importants du Conseil général en ce qui concerne, par exemple, les activités éducatives et sportives, les aides aux familles…

Alors que près de 12 000 collégiens aveyronnais ont repris le chemin de leur établissement, les transports scolaires démarrent l'année scolaire avec une sécurité en plus (le port de la ceinture, mesure qui va devenir obligatoire, est anticipé) et la carte-jeune (Chèqu'ados).

Bâtiments

Villefranche-de-Rouergue : 7,5 M.€ pour le regroupement sur le site du Tricot

Le regroupement du collège de Villefranche-de-Rouergue sur le site du Tricot est une des grosses opérations d'investissement du Conseil général sur les collèges aveyronnais. Mais l'ensemble des établissements a bénéficié ou bénéficie de très importants aménagements.



Jean-Louis Calviac (médaillon), président de la commission du patrimoine départemental et des collèges : "Les collèges sont un des grands chantiers du Conseil général".

Le collège public de Villefranche-de-Rouergue avait la particularité d'être implanté sur trois sites : le Tricot (le plus important) pour l'accueil des 4e et 3e, la Douve (en centre ville) pour les 6e et 5e et La Fouillade avec une annexe. Une particularité qui posait bien des problèmes de fonctionnement.

Le projet de regroupement est un projet ancien qui se concrétise aujourd'hui après une large concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Le collège Francis-Carco sera donc regroupé sur le site du Tricot, l'annexe de La Fouillade étant maintenue. C'est une restructuration totale de l'établissement (qui pourra accueillir jusqu'à 700 élèves) qui est entreprise pour un total de 7,5 M€. Le programme prévoit la réhabilitation des bâtiments existants et un agrandissement avec, notamment, la construction d'un internat pour 28 élèves, l'extension de la cour, une classe pour chaque division, des salles spécialisée, un ascenseur pour les handicapés…

Les travaux vont démarrer cet automne et le nouvel ensemble sera opérationnel à la rentrée 2008.

Un gros effort d'investissement

La restructuration complète du collège de Villefranche-de-Rouergue est une opération majeure des investissements actuels du Conseil général sur les bâtiments dont il a la responsabilité, les 21 collèges publics. Mais il faut citer aussi un programme important sur le collège de Saint-Geniez d'Olt, des travaux sur ceux d'Espalion (accès handicapés, traitement des problèmes liés aux inondations), Decazeville (rénovation des façades, accès handicapés), Baraqueville (aménagements pour faire face à la progression des effectifs), Millau (construction d'un ascenseur, rénovation des cours et des bâtiments logements), Réquista (rénovation des réseaux de distribution d'eau), sur la cité scolaire de Saint-Affrique (réfection des toitures et terrasses) sans oublier des travaux de grosses réparations dans de nombreux établissements.

En ce qui concerne les 23 collèges privés, l'enveloppe 2006 est de 545 000 €. Ces investissements concernent essentiellement le câblage informatique, la sécurité (y compris dans les lycées privés d'enseignement agricole). Au total, l'enveloppe 2006 des investissements sur les collèges publics et privés approche les 4,5 M€. Rappelons que le programme quinquennal en cours s'élève à 19 M€.

interview

Simone Anglade

"Faciliter la réussite scolaire des jeunes aveyronnais"



› Quels sont les moyens mis en place par le Conseil général pour que cette rentrée soit réussie ?

Ce sont des moyens financiers importants qui atteignent près de 10 M€. En plus des 4,5 M€ d'investissements prévus pour 2006, la dotation de fonctionnement sera de 2,9 M€ pour les collèges publics, les collèges privés et les 3 lycées agricoles privés.

J'indique que, pour tenir compte des fluctuations imprévisibles du prix du fioul et du gaz, 180 000 € viennent d'être ajoutés à la dotation de fonctionnement initiale.

Depuis le 1er janvier 2005, le Conseil général prend également en charge les frais de fonctionnement des équipements sportifs mis à disposition des collégiens par les collectivités locales. Une aide est également attribuée aux collèges pour les frais de transport des élèves jusqu'à ces équipements lorsqu'ils sont à plus d'un kilomètre de l'établissement.

A cette dotation, il faut ajouter 2,6 M€ pour les actions d'accompagnement et 200 000 € pour les activités culturelles et sportives.

› A qui s'adressent les actions d'accompagnement ?

C'est une gamme de partenariats très étendue. Au-delà des compétences obligatoires, notre assemblée intervient en faveur des collégiens et plus généralement des élèves et étudiants à travers de nombreuses actions qui ont pour vocation de faciliter la réussite scolaire des jeunes Aveyronnais.

Ces interventions recouvrent les aides du Conseil général aux familles pour la scolarité de leurs enfants, les avances remboursables aux étudiants, les aides aux sorties pédagogiques : voyages éducatifs et dans les 25 pays de l'Union européenne, les bourses d'apprentissage artisanal et agricole. Ce sont également l'opération "collèges au cinéma", les actions sur les sites de pratiques artistiques, culturels et scientifiques (Micropolis, Noria, Terra Mémoria, Conques, Sylvanès, La Graufesenque).

Si, en 1999, nous avons voulu sensibiliser les jeunes à la citoyenneté à travers le "Conseil général des jeunes", aujourd'hui nous souhaitons favoriser leur accès à des activités sportives, culturelles et de loisirs avec la "carte jeune", projet phare de l'année 2006. Je précise que, tout au long de l'année, près de 4 000 collégiens participent aux manifestations sportives (Raid nature aventure, Jeux de l'Aveyron, cross départemental) organisées ou prises en charge par le Conseil général. Enfin, je rappelle que le Département apporte son concours à la formation supérieure.

› Pour l'information et l'orientation ?

Informer, orienter sont des démarches essentielles pour donner aux jeunes le maximum d'atouts dans leurs choix. Le Conseil général aide les structures qui se consacrent à ces actions : le centre départemental de documentation pédagogique, les centres d'information et d'orientation, le service d'orientation psychologique de l'UDAPEL, le centre de ressources partagées de Decazeville.

Je rappelle aussi que le Conseil général participe aux "forums" organisés pour les collèges avec la Chambre de métiers et pour les lycées avec l'UDAF et la chambre de commerce.

Enfin, il soutient des associations à caractère socio-éducatif (Association aveyronnaise des centres de vacances, Fédération des œuvres laïques, Pupilles de l'école publique).



Transfert des TOS

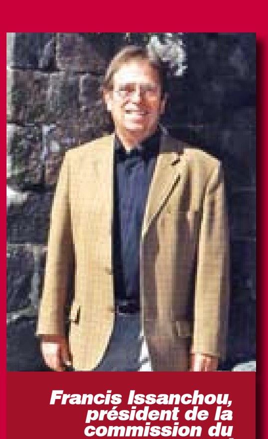
Dialogue et Concertation

Depuis le 1er janvier 2006, en application des lois de décentralisation, les personnels en charge de l'accueil, de l'hébergement et de la maintenance de l'entretien des locaux des collèges du département (les TOS), sont mis à la disposition du Conseil général. Cette mesure concerne 204 personnes dans le département.



Le président de la commission du personnel, Francis Issanchou, rappelle qu'avec ses collègues élus Simone Anglade, Christian Tieulié et Jean-Louis Calviac, il a été amené à engager une concertation avec les organisations syndicales pour faciliter ce transfert.

"Je me félicite de la qualité des ces rencontres qui ont permis de bien préparer la phase définitive de transfert des personnels. Les organisations syndicales ont souligné la qualité du dialogue qui a été instauré. Parallèlement, des rencontres ont été organisées avec l'ensemble des principaux et des gestionnaires pour développer ce dialogue. Un dialogue qui n'est pas nouveau et existait déjà avec eux avant cette phase de décentralisation. Je me réjouis du travail réalisé dans ce cadre et qui permet une bonne mise en œuvre de cette nouvelle étape de la décentralisation", explique Francis Issanchou. Les élus ont rencontré ensuite tous les personnels TOS (techniciens ouvriers de services) dans le cadre de cinq réunions décentralisées. *"Je remercie les principaux et gestionnaires des établissements qui nous ont accueillis et ont facilité le déroulement de ces rencontres. Je souhaite que cet esprit de concertation et de dialogue se poursuive…"*, souligne Francis Issanchou.



Francis Issanchou, président de la commission du personnel

A l'ère informatique

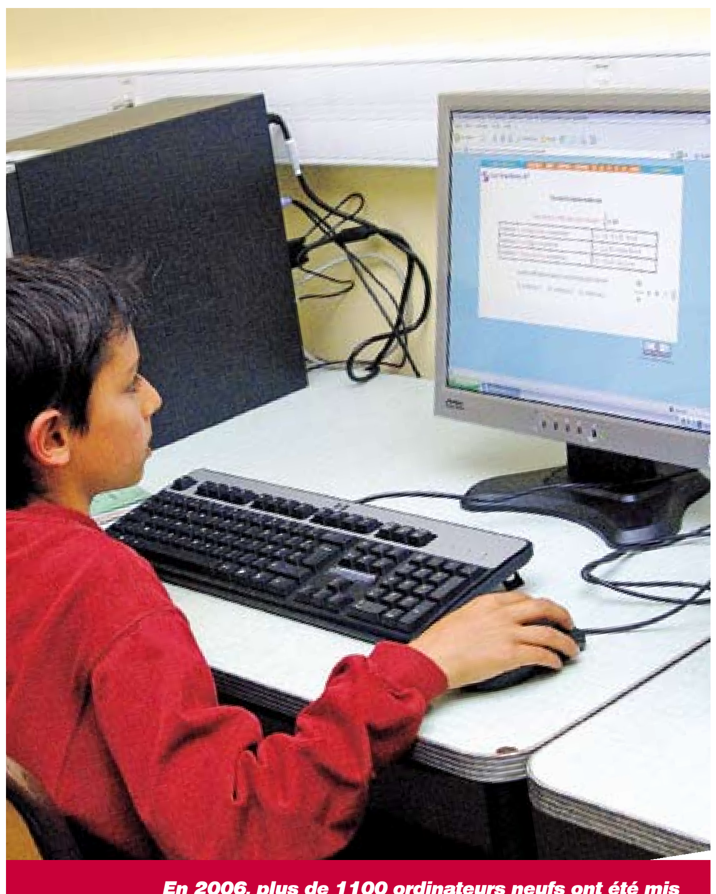
Les collèges aveyronnais sont à l'ère informatique. Le Conseil général vient de réaliser une importante opération d'équipement des collèges du département **(voir Grand A de juin 2006).**

Le programme 2005 a permis de créer sur l'ensemble des 21 collèges publics des réseaux qui couvrent des locaux pédagogiques et administratifs.

Le budget 2006 permet de renforcer ce dispositif. Au total, ce sont plus de 1 100 ordinateurs neufs auxquels viennent s'ajouter bon nombre d'équipements acquis sur les fonds propres des établissements qui sont mis à disposition des collégiens aveyronnais.

Les chefs d'établissements et leurs personnes ressources spécialisées en informatique sont assistés dans le fonctionnement de ce réseau par le Centre de ressources partagées de Decazeville, mandaté par le Conseil général et par l'équipe mobile du rectorat pour l'assistance à la gestion des logiciels pédagogiques.

En ce qui concerne les collèges privés, la dotation exceptionnelle en équipements informatiques a porté, à l'automne 2005, sur près de 300 ordinateurs, des vidéos projecteurs (35) et des imprimantes (31).



En 2006, plus de 1100 ordinateurs neufs ont été mis à disposition des collégiens aveyronnais.

Transports scolaires

Un service au plus près de la réalité des territoires aveyronnais

Quotidiennement, les transports scolaires en Aveyron bouclent le tour de la terre (42 000 km). Le Conseil général a souhaité que ce service s'organise au plus près des réalités des territoires aveyronnais, au plus près des populations avec une prise en charge de l'élève jusqu'à 1 km de son domicile.



Guy Dumas, président de la commission des transports

Un service de transport performant et de qualité

Plus de 16 000 élèves sont pris en charge par les transports scolaires en Aveyron par plus de 700 véhicules (dont 238 autocars). Le Conseil général **(voir Grand A d'août)** a souhaité que ce service soit le plus sûr possible en anticipant certaines mesures comme le port de la ceinture de sécurité.

Depuis 1970 en Aveyron, le Conseil général organise les transports scolaires en anticipant les lois de décentralisation de 1982-1983 qui ont transféré cette compétence de l'Etat aux Départements.

Et depuis cette époque le Conseil général a opté pour un service de proximité : la prise en charge de l'élève se fait jusqu'à 1 km de son domicile contre, par exemple, 2 ou 3 km dans de nombreux départements voisins (2 km pour le Tarn, 3 pour Lot, Cantal, Lozère…).

C'est une réponse que le Conseil général a voulu adapter à la diversité des vastes territoires aveyronnais.

Qualité et performance

C'est en ces termes que Guy Dumas, président de la commission des transports du Conseil général, qualifie le service aveyronnais. Un service dont la mise en place repose sur une constante relation avec les élus dans les communes et sur le principe de la solidarité.

En effet, seul le statut de l'élève détermine la part de la participation familiale, celle-ci étant identique sur l'ensemble du département. Cette part ne varie ni en fonction de l'éloignement de l'élève par rapport à son lieu de scolarisation ni par rapport à son niveau de scolarisation, ni par rapport au mode de transport utilisé (voiture, autocar, train).

Le poids économique

Le poids économique des transports scolaires est important. Avec près de 900 services organisés par le Conseil général, ce sont 377 transporteurs (dont 264 particuliers) qui sont concernés avec plus de 700 véhicules mobilisés.



Transports scolaires

Repères

Jusqu'à 1 km du domicile

Les caractéristiques géographiques du département font que le réseau routier concerné par les transports scolaires est considérable : près de 16 000 km contre 11 300 km dans le Lot, 10 500 km dans le Tarn, 10 400 km dans le Cantal, 7 500 km en Tarn-et-Garonne.

En Aveyron, les voitures assurant les transports scolaires prennent en charge l'élève jusqu'à une distance d'1 km de son domicile.

Cette distance est de :

- 3 km dans le Lot, le Tarn et le Cantal
- 2 km en Tarn-et-Garonne

Pour les plus éloignés

En Aveyron, les services desservent les élèves les plus éloignés : par exemple Sauclières-Millau, 45 km ; Vezins-Millau, 25 km ; Decazeville-Villefranche-de-Rouergue, 38 km.

La distance maximale est de 15 km dans le Lot.

L'Aveyron prend en compte le déplacement des élèves internes jusqu'à 200 km d'éloignement du domicile pour les services routiers et quel que soit le déplacement par le train lorsque la filière de formation n'existe pas dans le département.

Ainsi de Bordeaux pour le CREPS.

Une prise en charge dès 2 ans

La prise en charge des élèves se fait dès 2 ans en Aveyron. Elle est, par exemple

- de 3 ans dans le Cantal, le Tarn et le Tarn et Garonne
- de 4 ans dans le Gers (3 ans si l'accompagnateur est payé par la commune).

Un service créé dès 2 élèves

En Aveyron, un service est créé pour 2 élèves.

Ce minimum est de :

- 5 dans le Lot et le Tarn
- Dans le Cantal et le Tarn-et-Garonne, la création du service dépend du coût du service.

Des aides financières

Le Conseil général prend également en compte les situations particulières avec des aides financières. Ces aides sont apportées aux familles en cas d'absence de service.

Pour les demi-pensionnaires, l'aide maximale annuelle est de 915 € en Aveyron.

Elle est de :

- 364 € dans le Lot
- 240 € dans le Tarn.

Pour les internes, l'aide maximale est de 321 € en Aveyron.

Elle est de :

- 144 € en Lozère
- 120 € dans le Tarn

Chèqu'Ados

6 000 adolescents concernés par la carte jeune lancée par le Conseil général

Cette rentrée est marquée en Aveyron par le lancement par le Conseil général de la carte jeune. La formule Chèqu'ados est ainsi proposée aux élèves de 4e et 3e des établissements du département *(voir Grand A d'août)*. Chèqu'ados leur ouvre l'accès à de nombreuses activités dans des conditions financières intéressantes. Pour Alain Pichon, vice-président du Conseil général chargé de la jeunesse et des sports, cette initiative, en desserrant le frein que peut représenter le coût, permettra *"de faciliter l'accès aux activités des jeunes qui pratiquent déjà et inciter d'autres jeunes à les découvrir"*.


Alain Pichon, vice-président du Conseil général



mode d'emploi

Un petit rappel du dispositif Chèqu'ados...

› Comment se présente-t-il ?

Il s'agit d'un chéquier comprenant 16 chèques de réduction..

› Quel est le contenu de ce chéquier ?

Ce chéquier comprend **un chèque de réduction de 6 €** pour une manifestation culturelle ou sportive.

Trois chèques de réduction de 2 € pour une entrée au cinéma

Un chèque de réduction de 3 € pour une entrée dans un parc à thème.

Cinq chèques de réduction de 2 € pour une entrée dans une piscine.

Un chèque de réduction de 7 € pour l'achat d'une licence sportive, d'une adhésion à une école de danse ou d'un permis de pêche.

Un chèque de réduction de 10 € pour une activité de pleine nature.

Un chèque de réduction de 2 € pour une entrée dans un musée.

Un chèque d'accès gratuit au Musée du Rouergue

Deux chèques de réduction de 2 € pour la visite d'un site remarquable (château, grotte, monuments divers…).

Les chèques précités sont valables pour une **réduction d'une valeur de 50 € au Brevet de sécurité routière (BSR)** à concurrence du nombre de chèques présentés au partenaire (auto-école).

Un guide sera remis en même temps que le chéquier.

› Combien cela coûte-t-il ?

La participation du bénéficiaire est de 3 €.

C'est gratuit pour les partenaires. Les frais de mise en place du dispositif, de gestion et le montant des réductions accordées aux bénéficiaires sont intégralement pris en charge par le Conseil général.

› Où peut-on se procurer le Chèque'ados ?

Les bons de commande sont disponibles depuis le 4 septembre dans les établissements scolaires concernés, les Maisons des services du Conseil général (Millau, Salles-Curan et Villefranche-de-Rouergue), les mairies, et auprès des partenaires qui ont adhéré au dispositif. Après avoir complété le bon de commande, le renvoyer accompagné d'un chèque de 3 € libellé à l'ordre *"Chèqu'ados Conseil général de l'Aveyron"* à l'adresse suivante : *Société Chèque Lire, Parc des Terres rouges, BP 80078 - 51 203 Epernay Cedex.* ■

300 partenaires

Le succès de Chèqu'ados est étroitement lié à la mobilisation des partenaires. Et les partenaires ont répondu à l'appel du Conseil général. Déjà 300 adhèrent à la démarche. Ces partenaires s'engagent en signant une convention à accepter les chèques comme titre de paiement.

L'adhésion au dispositif est gratuite. Il est toujours possible d'adhérer (pour plus de renseignements, contacter la société Chèque Lire au 03 26 58 50 36). Parmi ces partenaires citons d'ores et déjà de nombreuses associations culturelles, associations sportives, Micropolis, Noria, Terra Mémoria, la fédération départementale de pêche, les auto-écoles etc…

Du "sauvetage" du site à son développement

Pôle hippique du Haras de Rodez : une convention avec le Conseil général

La convention signée le 7 juillet dernier entre le Conseil général et les Haras nationaux confirme le site de Rodez dans ses activités traditionnelles et assure son développement.

Les Haras nationaux évoluent en s'ouvrant sur leur environnement. Cette évolution ne se fera pas sans le site de Rodez qui sera maintenu et développé.

L'engagement personnel de Jean Puech et celui du Conseil général ont été déterminants dans cette décision d'orienter les Haras vers le développement local en s'appuyant sur leur cœur de métier.

Dans cette logique, le Conseil général s'est fortement impliqué dans la démarche dite de "Pôle hippique" pour plusieurs raisons : la place du Haras de Rodez au cœur d'une région (il couvre l'Aveyron, le Lot, le Tarn et le Tarn-et-Garonne) agricole et touristique où l'élevage équin est important et diversifié ; en sa qualité de propriétaire du site. Ainsi, le Conseil général participe au projet de Pôle hippique du Haras de Rodez sur deux points plus particuliers : au niveau des investissements sur le patrimoine immobilier (200 000 € pour l'amélioration des locaux) et dans le cadre des différentes actions mises en œuvre par le Haras (100 000 €) afin d'étendre ses activités traditionnelles (reproduction, identification) qui le situent d'ailleurs dans le peloton de tête des Haras nationaux.

Sur ce second volet de médiation sociale (et notamment avec l'insertion des handicapés), le Conseil général est au cœur de ses compétences. ■

La convention a été signée le vendredi 7 juillet par le président du Conseil général Jean Puech et la directrice des Haras nationaux Emmanuelle Bour, en présence notamment de la préfète Chantal Jourdan.



Du dépôt d'étalons au Pôle hippique

Les Haras nationaux adaptent leurs missions à la France du 21e siècle. Créés par Colbert en 1665, les Haras ont longtemps eu pour mission d'assurer à l'armée française ses chevaux de guerre. Ils se sont ensuite concentrés vers la production des chevaux de trait pour l'agriculture puis se sont attachés au développement de l'élevage de course.

Aujourd'hui, on passe du dépôt d'étalons au Pôle hippique du Haras de Rodez avec une gamme d'activités élargie autour des activités traditionnelles liées à l'élevage : tourisme (visites, location du site avec animation équestre, culture, médiation sociale, police montée dans la ville…)

La Chartreuse, propriété du Département

L'ancienne Chartreuse de Rodez dont la construction remonte aux 16e et 17e siècles, est propriété du Département. Ce patrimoine exceptionnel héberge le haras depuis 1809.

Ces bâtiments à l'architecture remarquable sont implantés dans un parc de 6 hectares.

Le cadre du haras de Rodez, désormais au cœur de la ville chef-lieu, est considéré comme un des plus beaux de France.



Durenque
Découvrir François Fabié au moulin de Roupeyrac

Depuis l'été qui s'achève, les visiteurs du moulin de Durenque ont la très agréable surprise de découvrir une bâtisse très subtilement mise en valeur autour du poète François Fabié. Né dans cette maison en 1846, il la fit connaître sous le nom de moulin de Roupeyrac. Après de très nombreuses années d'efforts, parfois de doute, toujours d'enthousiasme et de travail collectif obstiné, les membres du syndicat d'initiative constatent que les choix qu'ils ont faits étaient les bons. Le moulin de Roupeyrac, maison d'écrivain, Musée du Rouergue, est probablement un modèle du genre, privilégiant le détail qui raconte le tout, le sobre, l'évocateur et l'épuré grâce à l'intervention d'un architecte d'intérieur.

Ocre rouge et bleu pâle

Sur la nappe de la salle principale, des extraits de poèmes. Un bel objet que l'on aimerait pouvoir emporter. Les murs de la pièce ont été passés à la chaux, comme ceux de toute la maison. Le mobilier a été disposé selon les indications données par François Fabié dans ces récits. Bleu pâle, ocre rouge, gris bleu : l'impression est de sérénité. Gilbert Baldet, président du syndicat d'initiative, et Marc Capoulade, membre de l'association, commentent avec plaisir les étapes de cette restauration.

L'an dernier, ils avaient pu mener à bien la restauration de l'extérieur. Cette année, on profite de l'intérieur ainsi que de la scie du moulin bas qui s'ébranle dans une gerbe d'eau. Pour l'année prochaine, le projet consiste à pouvoir moudre le grain, et fabriquer du pain à partir de la farine obtenue. Des journées à thème pourraient ainsi être proposées, notamment aux écoles.

Une évidente fierté

"Le tout menaçait ruine. Il a fallu reprendre les murs y compris depuis les fondations. On a voulu d'abord sauver l'immeuble. A l'intérieur, les parquets ont été refaits avec des planches récupérées, les poutres ont été renforcées ..."

Trois ans de travail résumés par Gilbert Baldet, sans parler des six ans pour le montage des dossiers… Toutes ces années ont permis de proposer aujourd'hui un lieu parfaitement cohérent avec la vie de celui qui l'a rendu célèbre, ceci grâce à la participation de plusieurs partenaires dont le principal est le Conseil général. Dans la salle de généalogie, toute la vie de François Fabié est retracée à travers dessins, peintures, photographies… toujours accompagnés d'extraits de ses textes. La mamie de Ginestouset, l'oncle Pataud, la *"sœur aînée, vive, impétueuse, un peu crieuse et emportée"*…, les années parisiennes, son écriture pour dire la maison et les siens, sur de petits panneaux disposés à portée de lecture, une photo de François Fabié en pied accompagnée de ce commentaire : *"avec ma taille d'un mètre cinquante cinq et mon accent de grillon rouergat"*…

Tout ici contribue à raconter l'homme qu'il fut avec respect mais aussi une évidente fierté, peut-être fondée sur le fait que, comme le rappelle Marc Capoulade, *"les poèmes de François Fabié, dans la région, tout le monde les apprend dès l'enfance"*. ■

› ***Le Moulin de Roupeyrac, Durenque.***
Tél. 05 65 46 58 03.
Visites sur rendez-vous hors été.
Internet : www.francoisfabie.com

CANTON DE LAGUIOLE

"La Drosera gourmande" poursuit son développement

En matière de gastronomie, la réputation de la région de Laguiole n'est plus à faire. Avec ses deux chefs étoilés, Michel Bras (récemment désigné par ses pairs comme meilleur "3 étoiles européen") d'une part et Isabelle et Jean-Marc Auguy, d'autre part, avec sa coopérative Jeune Montagne, la capitale du Nord Aveyron est régulièrement citée parmi les hauts lieux touristiques et gastronomiques. Dans ce contexte, il est une entreprise qui essaie de se faire une place au soleil. On veut parler de "La Drosera gourmande", la société créée en août 98 par Claude Rus.

Spécialisée dans la production de foies gras, de confits, de magrets et surtout des "petites de Laguiole", ces fameux tripous cousus, la PME (5 salariés) était jusqu'à présent implantée dans le cœur de la bourgade de Laguiole. Une société récompensée cette année par deux médailles. Parce que la société se développe progressivement (10 à 15% par an), son gérant a décidé d'investir en construisant un nouveau bâtiment, à la sortie du village sur la route des pistes : *"Cette extension sera la nouvelle vitrine de 'La Drosera'. Elle accueillera la boutique et les bureaux alors que la production reste pour l'instant dans les locaux actuels "*, explique Claude Rus. Ce développement s'accompagnera surtout de l'embauche d'une ou deux personnes.

Pour Guy Dumas, conseiller général de Laguiole, *"la qualité des produits et le dynamisme de cette entreprise sont des atouts supplémentaires pour la réputation des activités gastronomiques et agro-alimentaires de Laguiole et de son canton"*. ■



Dans un premier temps, la production restera sur le site implanté au cœur de Laguiole.

CANTON DE LAISSAC

A Coussergues, le Cici connaît des débuts prometteurs

Parce qu'il ne voulait plus entendre parler de "fracture numérique", Jean Fabre, maire de Coussergues, a défendu le projet d'installation d'une cyber-base sur sa commune. Porté par la communauté de communes du canton de Laissac, le Centre intercommunal de communication et d'information (Cici) est opérationnel depuis le 14 février dernier.

Dans les murs d'une ancienne forge rénovée, ce service, monté en partenariat avec l'Education nationale et estampillé "label national" accueille ainsi tous ceux et celles qui veulent découvrir ou se perfectionner aux techniques de l'information et de la communication. Ordinateurs écrans plats dernière génération, scanners, lecteurs de cartes mémoires, web-cams et, bien entendu, connexions internet, sont ainsi en libre service. Lors de l'inauguration du Cici, le 30 juin, Jean Puech, président du Conseil général, Yves Boyer, conseiller général de Laissac, et tous les autres élus ont d'ailleurs eu le loisir de vérifier sa fonctionnalité en participant à une visio-conférence organisée avec Kobe, la ville japonaise au plus de 1,4 millions d'habitants. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ce service de proximité, offert dans un milieu rural, connaît des débuts plus que prometteurs.

Jeunes, retraités ou simples actifs, à qui deux soirées – le mardi et le jeudi – sont réservées, ils sont déjà près de 500 inscrits. Une preuve que les trois jeunes animateurs de la structure – Merryl Cros, Dimitri Boissière et Marlène Billière – savent, notamment à travers les ateliers proposés, répondre aux attentes de la population. Pour Yves Boyer, *"l'installation d'une cyber-base à Coussergues est la preuve que les efforts importants faits par le Conseil général pour améliorer la communication et l'accès aux nouvelles technologies portent leurs fruits"*. ■

Les scolaires figurent parmi les utilisateurs réguliers du Cici de Coussergues.



CANTON DE MARCILLAC

L'Hôpital local du Vallon en travaux

Sur le canton de Marcillac, l'Hôpital local du Vallon, créé en 1892 dans le village de Salles-la-Source, est aujourd'hui réparti entre deux sites. Celui de Cougousse et celui de Marcillac qui accueillent des patients en soins de suite ainsi que des retraités dans le cadre d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Le premier, construit en 1994 et agrandi en 2005, compte actuellement 85 lits. Le second, sis rue Dumas, en plein cœur du bourg, est actuellement en travaux : *"Le temps du chantier, qui devrait durer entre 12 et 18 mois, les 46 résidents sont relogés à Cougousse"*, précise Jean-Mathieu Defour, directeur général des trois structures autonomes que sont l'hôpital local du Vallon, celui d'Espalion et de la maison de retraite territoriale de Saint-Laurent d'Olt.

L'enjeu des travaux entrepris sur le site marcillacois – 1,9 M€ financés en partie par l'Etat, la Région et le Département – est de mettre à disposition des résidents des locaux entièrement neufs et parfaitement adaptés aux soins de tous : *"Seuls les murs extérieurs seront conservés. Tout le reste fera l'objet d'une entière restructuration"*, poursuit le directeur d'un établissement qui, à proximité immédiate de Rodez, ne manque pas d'atouts. En témoigne son taux d'occupation de cent pour cent et la récurrente liste d'attente qu'il doit gérer.

Pour Anne Gaben-Toutant, conseiller général de Marcillac, *"l'hôpital local est exemplaire à travers les initiatives qu'ont su prendre ses responsables. Cette cohabitation permet des échanges inter- génération que personne ne voudrait remettre en question aujourd'hui. Les chantiers terminés, les équipes de travail et leurs responsables sauront initier de nouveaux projets au service de la population locale très attachée à la Résidence du Vallon"*. ■


L'établissement de Cougousse, un des deux sites de l'Hôpital local du Vallon.

CANTON DE MILLAU-EST

Un Centre Culturel construit à Aguessac


Un centre culturel, véritable espace polyvalent et multifonctionnel

Depuis trois ans, le village d'Aguessac n'avait plus de salle des fêtes. L'ancien bâtiment, vieux de trente ans d'âge, était devenu obsolète et ne répondait plus aux normes actuelles. Il abrite désormais l'épicerie, dernier commerce du bourg, et la cave coopérative. Cette absence d'un lieu de rassemblement et de convivialité est aujourd'hui sur le point d'être réparée avec l'ouverture, en ce début septembre, – l'inauguration devrait intervenir courant octobre –, d'un tout nouvel équipement.

Mieux qu'une simple salle des fêtes, le centre culturel, véritable espace polyvalent et multifonctionnel, est implanté sur la route départementale 506, à la sortie d'Aguessac en direction de Paulhe, entre le sivom Tarn et Lumensonesque et le terrain de tennis. Sur une surface de quelque 430 m^2, il pourra accueillir 300 personnes environ qui le fréquenteront dans le cadre des activités des différentes associations de la commune (danses folkloriques, comité des fêtes, club de théâtre, salle de projection, de restauration…).

Porté par la municipalité d'Aguessac et la communauté de commune, ce projet de plus de 700 000 € a reçu des subventions de l'Europe (61 000 €), de la Région (61 000 €) mais surtout du Conseil général (130 000 €) et de communauté de communes Millau Grands Causses (100 000 €). ■

EXPRESSION des groupes politiques

L'Enseignement Supérieur en Aveyron

Depuis de très nombreuses années, le département de l'Aveyron a su mesurer l'importance capitale de la formation pour l'avenir des jeunes, l'attractivité du territoire et le dynamisme des entreprises. Aujourd'hui plus que jamais, les formations supérieures représentent un atout considérable pour un département à l'économie innovante et diversifiée. Le Conseil Général encourage, soutient et accompagne l'essor des formations et de la recherche ; méfions-nous des discours approximatifs et pessimistes qui découragent les jeunes en situation de faire leur choix d'orientation. Méfions-nous des critiques qui masquent la qualité objectivement reconnue des formations dispensées dans notre département qui affichent des taux de réussite partout supérieurs aux moyennes régionales ou nationales. Méfions-nous des discours de donneurs de leçons qui font fi des efforts continus des responsables d'établissements.

Lycées, IUT, et depuis sa naissance en 2002, l'Université Jean-François Champollion, font d'énormes efforts pour créer des diplômes nouveaux, toujours en lien avec les attentes du marché du travail ainsi que les spécificités et les richesses de notre département. La mise en place du format européen des formations post-bac (licence, mastère, doctorat) est effective en Aveyron : aujourd'hui, de nombreux étudiants peuvent poursuivre leur cursus jusqu'au niveau bac + 3, alors que ce n'était pas le cas il y a quelques années. Demain, l'Aveyron proposera des mastères (bac +5) et déjà, des activités de recherche permettent à des universitaires de collaborer avec des équipes de chercheurs des grands pôles économiques de notre département : mécanic vallée, agroalimentaire, informatique, valorisation du patrimoine et des ressources… Ensemble, ils conjuguent besoins des entreprises, projets de développement, et compétences des enseignants chercheurs. C'est ainsi que l'Université se développe.

Même s'il faut évidemment continuer d'attirer chaque année plus d'étudiants, l'objectif n'est pas seulement de 'faire du chiffre'. Les établissements aveyronnais privilégient à juste titre la qualité de leurs formations ; c'est un atout pour leur avenir mais surtout une assurance pour nos jeunes.

L'Enseignement Supérieur est un formidable vecteur de développement local : par le déploiement des activités de création et d'innovation qui lui sont propres, et qui, au final, bénéficient au territoire par le biais des projets d'application ou des stages qu'effectuent les étudiants dans nos entreprises. Par le biais aussi de l'activité économique directement induite par la vie des étudiants : logements, vie estudiantine, activités sportives, loisirs…C'est en prenant en compte tous ces aspects que l'on parvient à rendre notre département attractif pour les jeunes, d'ici ou d'ailleurs qui ont tous bien compris que le cadre de leurs études est un facteur déterminant de leur réussite.

Aux côtés de l'Université, dont la présence sur notre territoire est un atout fantastique, de l'IUT, et de tous les établissements concernés, le Conseil Général veut conforter la place de la formation supérieure en Aveyron ; c'est le souhait exprimé dans le projet Aveyron 2011 : les jeunes sont l'avenir de notre département et ils doivent pouvoir faire le choix d'y faire étudier et d'y travailler et d'y vivre ensuite.

Arnaud VIALA - Groupe de la Majorité Départementale

L'indécent musée de la châtaigne à Rignac

Alors que le Président du Conseil Général est en voyage de représentation en Argentine, pendant que l'agriculture aveyronnaise subit une nouvelle sécheresse et une nouvelle baisse du prix du lait, nous apprenons que la priorité de Jean Puech est le financement, pour 1 million d'euros, d'un musée de la châtaigne à Rignac.

Où est l'intérêt départemental de ce musée ? Il s'ajoute à la récente décision de financer le contournement de Rignac (10 M€), plutôt que celui de Rodez. Qui peut comprendre que les crédits routiers en milieu rural se réduisent, que les aides aux communes diminuent, que le Conseil Général baisse les aides à l'agriculture de 20%, alors que dans le même temps, une politique de prestige creuse les déficits de fonctionnement, à Micropolis (1,3 millions € par an), au centre médiéval européen de Conques (380 000 € par an), à Noria, au centre de ressources du tourisme de Millau etc… ?

M'est-il permis de m'interroger quand, avec une hausse des impôts de 18% depuis 2002, le Conseil Général demande à la majorité des Aveyronnais de se serrer la ceinture, alors que dans quelques rares cantons privilégiés, on dépense sans compter ?

M'est-il permis de m'interroger aussi sur l'attitude de Jean Puech, lors de l'inauguration de la salle d'animation à Sainte-Radegonde, où il m'a pris à partie publiquement, estimant que je devais approuver son budget, donc sa politique, pour pouvoir prétendre aux subventions sur le canton de Rodez-Est ?

Pourtant, personne n'a reproché à Jean Puech d'inaugurer le viaduc de Millau, décidé par le gouvernement de Lionel Jospin. Personne n'a reproché à Jean Puech de voter au Sénat contre tous les budgets des gouvernements de gauche puis de profiter des dotations de l'Etat pour financer les équipements et infrastructures de l'Aveyron. Depuis 30 ans, la pratique du pouvoir de Jean Puech freine le dynamisme du département par des dépenses inutiles, et, lorsqu'il met la pression sur tous ceux, de droite ou de gauche, qui ne sont pas de son avis, cela porte atteinte à l'image de l'Aveyron.

Les Aveyronnais ont au contraire besoin d'un Conseil Général bien géré et dynamique, qui ne pratique pas de préférences géographique ou politique.

Pour cela, il est temps de faire confiance à des personnes nouvelles, qui veulent construire un nouvel Aveyron moderne, ouvert et respecté.

Stéphane Bultel, conseiller général PS de l'Aveyron (Rodez-Est)

Spectacle international de magie à Rignac

La Nuit Magic Cabaret monte en puissance

A l'initiative du comité des fêtes de Rignac, la sixième édition de la Nuit Magic Cabaret se déroulera le samedi 14 octobre, à 21 h, à l'espace André-Jarlan à Rignac. Cette manifestation, qui doit beaucoup à Patrice Curt, l'enfant du pays, concepteur régisseur de la soirée, proposera neuf artistes internationalement connus. Elle sera présentée par le suisse Jean Garance (magie comique) et mettra en scène "Just Imagine", un trio de jeunes Français primés au championnat de France de Strasbourg en 2005, Mikaël Szanyiel (opéra comique - nouvelle magie), Jérôme Helsenstein (ombromanie) et Pathy Bad Betina (transmission de pensée). La seconde partie de la soirée sera entièrement consacrée à Jean Regil, qui retracera l'histoire de la magie à travers les grandes illusions.



› ***Réservations auprès de l'office de tourisme du pays rignacois (tél. 05 65 80 26 04).***
Tarifs : adultes, 18 € ; enfants de moins de 12 ans : 10 €.

Les 6, 7 et 8 octobre à Micropolis

Un colloque "Insectes et biodiversité"

Organisé par le Conseil général de l'Aveyron en partenariat avec Micropolis, la Cité des insectes, et avec le soutien de WWF et de Noé conservation, un colloque sur le thème "Insectes et biodiversité" sera organisé, les 6, 7 et 8 octobre à Saint-Léons-en-Lévézou.



Insectes et changement global, quelles espèces pour demain ? ; Paysages, espaces protégés et agriculture : quels espaces ? ; Insectes et hommes : un destin partagé… seront ainsi autant de thèmes qui rythmeront les trois jours d'un colloque dont l'objectif avoué est de faire la part des choses entre les fantasmes et ce qu'une approche scientifique permet d'envisager.

Trois jours durant, conférences et ateliers se succèderont. Dimanche 8 octobre sera enfin une journée grand public.

› ***L'ensemble du programme est téléchargeable sur le site Internet : www.micropolis.biz***

Les 16 et 17 septembre aux musées du Rouergue

Les journées européennes du patrimoine

Le samedi 16 et le dimanche 17 septembre, les musées du Rouergue de Salles-la-Source (les deux jours) et d'Espalion (uniquement le dimanche) accueillent les journées européennes du patrimoine. A Salles-la-Source, les visiteurs découvriront 2 000 m² d'expositions sur les techniques paysannes et artisanales du Rouergue. A Espalion, une expo sur les poids et mesures en Rouergue.

› ***Pour les horaires d'ouverture, se renseigner auprès de la Mission départementale de la culture au 05 65 73 80 63.***



Le 1er octobre
à Sébazac-Concourès

26e édition de la Marche de la mutualité



La Marche de la mutualité, ce grand rassemblement populaire des amateurs, occasionnels ou plus réguliers, se déroulera le dimanche 1er octobre, à Sébazac. Quelque 2 000 participants sont attendus pour un départ donné à 10 h derrière la salle polyvalente de Sébazac et pour les deux circuits au choix (6 et 13 km). Le retrait des dossards se fera entre 8 h 30 et 9 h 45. Les inscriptions sont prises jusqu'au 23 septembre (bulletins à retirer dans tous les points accueil de l'UDSMA).

› ***Renseignements auprès de Daniel Blanchet au 05 65 73 59 06 ou sur le site comm@udsma.tm.fr***

Sport automobile

Les Cardabelles sur la plateau du Larzac

Vérifications le vendredi, dix épreuves spéciales samedi et dimanche, voilà les grandes lignes du programme de l'édition 2006 (23e du nom) des Cardabelles, épreuve du championnat de France des rallyes sur terre, qui se disputera les 29 et 30 septembre et le 1er octobre. Cent cinquante-cinq concurrents sont ainsi attendus autour de L'Hospitalet-du-Larzac, La Cavalerie, Nant, Sainte-Eulalie-du-Cernon et le camp militaire du Larzac. Rappelons aux amateurs que l'accès est gratuit.

› ***Renseignements auprès du président Alain Ginesty au 05 65 60 09 07 ou 05 65 61 11 71 ou sur le site www.rallye-terre-cardabelles.org***

Le samedi 21 octobre au centre culturel de Rodez

Les 7e Rencontres du monde sportif

Organisées par le service sport du Conseil général, ces rencontres ont pour objectif de rassembler tous les intervenants du monde sportif aveyronnais pour une information et, surtout, une reconnaissance pour leur investissement bénévole auprès des clubs du département.

Cette 7e édition, qui se déroulera le samedi 21 octobre dans l'amphithéâtre du centre culturel de Rodez, est organisée autour du thème de la souplesse.

Parmi les intervenants attendus, citons Jean-paul Doutreloux, maître de conférence à l'université de Toulouse et co-entraîneur de l'équie de France de rugby à VII, Gaël Toya, champion olympique de sabre par équipe, Hélène Lagouanelle, kinésiologue, et l'Aveyronnais Philippe Terral, maître de conférence.

Retrouvez toute l'actualité du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N.1156-5527
Édité par le Conseil Général, Service Communication
Directeur de publication : R. Bécouze
Maquette : ARC EN CIEL
Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson
Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron Gilles Tordjeman - 180° d'images - O. Bengué Capy Joulia
Impression : Burlat Impression - *Rodez*
Dépôt légal : 1er trimestre 2001
Diffusion : 123 000 ex.
Conseil général de l'Aveyron
Hôtel du Département
BP 724 - 12007 RODEZ Cedex
Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr



Le Mammobile
sera dans le canton

- de **St Géniez d'Olt** du **7** au **19 Septembre**
- de **Cornus** du **21** au **25 Septembre**
- de **Nant** à La Cavalerie les **27** et **28 Septembre**
  et à St. Jean du Bruel du **2** au **4 Octobre**
- de **St Rome de Tarn** du **9** au **13 Octobre**

pour prendre rendez-vous :